



SNUipp-FSU 59

276 Boulevard de l'Usine

59800 LILLE

Tél : 03 20 51 29 80 snu59@snuipp.fr

SNUipp-FSU 62

Maison des Sociétés

26, rue Aristide Briand

62000 ARRAS

Tél : 03 21 51 72 26 snu62@snuipp.fr

Madame le Recteur

De l'Académie de Lille

144 Rue de Bavay

BP 669 59033 LILLE CEDEX

Objet : mise aux normes des locaux et des infrastructures sanitaires

Madame le Recteur,

Le premier confinement a mis en évidence dans les écoles maternelles et élémentaires de certaines communes des infrastructures sanitaires inadaptées au nombre d'élèves, vétustes ou défectives, ainsi que divers problèmes dans des salles de classe, espaces de circulation et dans leur accès.

Les personnels des écoles (enseignant-es, AESH, ATSEM...), et plus particulièrement les directeurs et les directrices du Nord et du Pas-de-Calais, ont pris le temps au printemps dernier, et à la demande notamment des municipalités, de faire un état des lieux des travaux à réaliser afin d'assurer une « rentrée » que le Ministre de l'Education nationale souhaitait et annonçait « normale », en dépit de tout principe de réalité, en septembre.

Le protocole de rentrée, ainsi que la réalisation des travaux indispensables, devaient officiellement le permettre.

Force est de constater que malgré des effets d'annonces et de martellement dans les media, cette rentrée 2020 a été toute sauf normale.

Au retour des vacances d'été, beaucoup d'équipes enseignantes nous ont contactés afin de nous signaler que les travaux, listés et prévus, n'avaient pas été réalisés ou trop partiellement, pour assurer le maintien de l'ouverture des établissements scolaires dans l'hypothèse d'une deuxième vague et nous ont fait part de leurs inquiétudes.

Nous y sommes. Et c'est une vague qui déferle de manière encore plus dangereuse et virulente que la première. S'il est fondamental que les écoles restent ouvertes, cela ne doit pas être au prix de la santé des élèves et des personnels. Quand les points d'eau manquent, quand les travaux indispensables ne sont pas réalisés, comment peuvent faire les équipes enseignantes, déjà mises à mal dans ce contexte sanitaire, pour faire appliquer un protocole pourtant insuffisant au regard de la situation ?

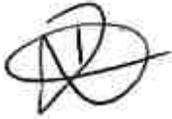
Le Président de la République a lancé un appel général à la mobilisation contre la Covid-19, « quoi qu'il en coûte ». Les municipalités doivent jouer leur rôle et assurer ce qui relève de leur champ de compétences en matière de lutte contre la pandémie dans les écoles.

Dans cette lettre ouverte, nous vous interpellons en votre capacité de Rectrice, à œuvrer avec les Préfets pour qu'à l'échelle de l'Académie, toutes les municipalités soient en capacité d'entreprendre les travaux indispensables au maintien de l'ouverture des écoles, et ce dans les plus brefs délais.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame le Recteur, l'expression de notre profond respect.

Pour le SNUipp-FSU Pas de Calais

Alexandra Dehouck, co-secrétaire départementale



Pour le SNUipp-FSU Nord

Alain Talleu co-secrétaire départemental

